

MINES : PASSATION DE SERVICE | LES AMBITIONS DU MINISTRE BOUNA SYLLA, DÉCLINÉES SUR DIX AXES POUR UNE GOUVERNANCE RÉUSSIE DU SECTEUR EXTRACTIF.



- [mars 16, 2024](#)

Entouré des membres du CNRD, de ses homologues membres du gouvernement, des partenaires du secteur minier, des parents, amis et alliés, le Ministre Bouna Sylla, deuxième Ministre sous l'ère CNRD, a tout d'abord remercié le seigneur pour le souffle de vie, avant de rendre hommage au Président de la République, le Général de corps d'armées, Mamadi Doumbouya, pour la confiance placée en sa modeste personne.

Mesurant l'ampleur de sa responsabilité pour un secteur minier au service du développement durable et au profit des populations et de la Guinée, le nouveau Ministre se montre rassurant et pense que : « Pour rendre le secteur plus résilient aux aléas de l'environnement économique mondial et pour faire bénéficier de la chaîne de valeur du secteur au pays, nous allons poursuivre avec détermination les réformes et les discussions en cours pour le respect du code minier et des conventions >>. Poursuivant, le ministre juriste et fiscaliste Bouna Sylla, a succinctement décliné son agenda axé principalement sur dix (10) points:



1- La diversification de la production à travers entre autres la transformation des produits miniers sur place pour accroître les chaînes de valeurs. Pour ce faire, nous poursuivrons les efforts pour amener les sociétés à respecter leurs engagements en matière de construction de raffinerie d'or, de la transformation de la bauxite en alumine et de l'alumine en aluminium. L'aluminium est devenu de nos jours un des métaux critiques pour la transition énergétique. Il s'agit également de la transformation du minerai de fer en acier tel que prévu dans les accords fondateurs du projet Simandou conformément aux instructions de Son Excellence Monsieur le Président de la République mises en œuvre par le Comité Stratégique du Projet Simandou;

Le Gouvernement évaluera avec pragmatisme la question de la source d'énergie nécessaire à l'atteinte de cet objectif. Nous allons travailler assidument avec les acteurs concernés du secteur minier et autres investisseurs dans le domaine de l'énergie pour des solutions énergétiques optimales permettant une transformation rapide sur place de nos matières premières.

2- En relation avec les administrations fiscales et douanières, la collecte efficace des revenus miniers pour éviter les prix de transfert et autres optimisations fiscales qui minimisent les revenus de l'État issus du secteur. Pour ce faire, le département des mines apportera un appui conséquent aux services concernés (Douanes et Impôts), notamment en renforçant le contrôle et le suivi de l'activité minière et géologique et de l'exportation minière;

3- La maximisation des externalités positives, notamment, en matière de contenu local. A cet égard, il sera exigé de chaque société, la mise en place d'un Plan de contenu local avec des indicateurs précis (KPI) d'évaluation, Ce qui permettra d'évaluer régulièrement les performances et établir un traitement juste des sociétés minières. Aussi, l'Etat, à travers notamment la bourse de Sous-Traitance et de Partenariats, accompagnera les entreprises dans le cadre du renforcement de leurs capacités ;

4- Le suivi rapproché pour le respect des normes ESG et de l'ITIE ;

5- Le nécessaire accompagnement, réformes et organisation de l'orpaillage qui est une opportunité économique malgré les risques majeurs sur l'environnement et le travail des enfants à travers une déscolarisation de masse dans les régions concernées ;

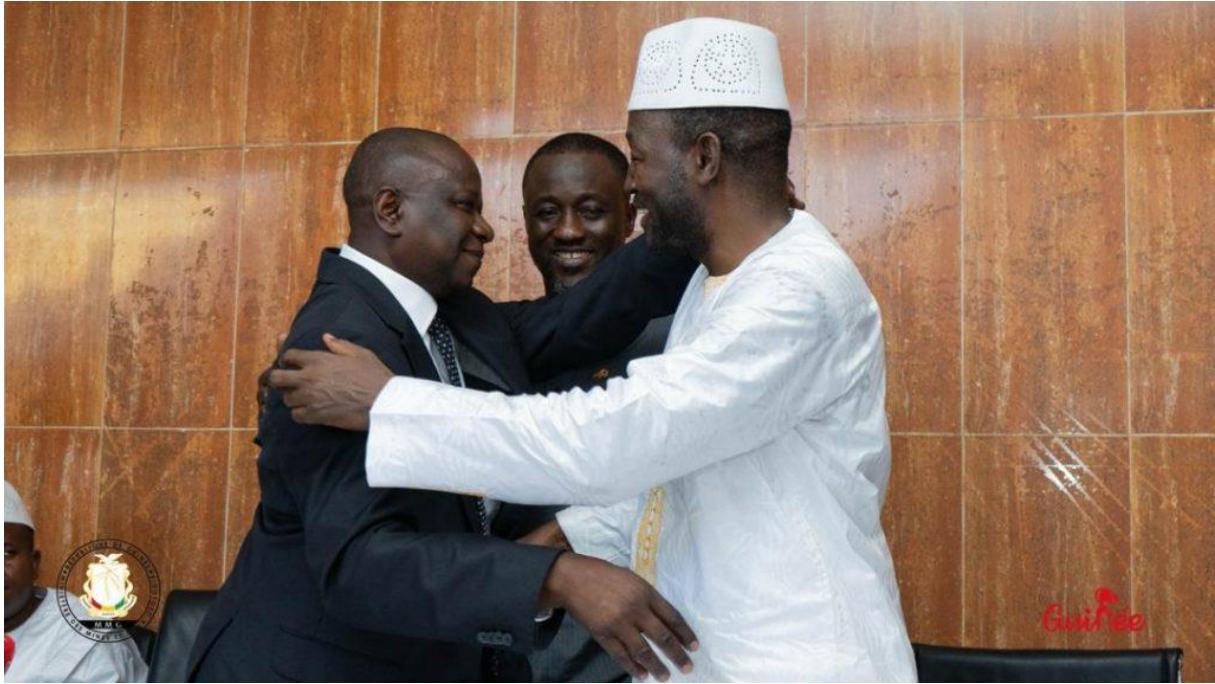
6- L'amélioration des relations entre les sociétés minières et les communautés riveraines à travers l'organisation d'une table ronde des parties prenantes. Ce sera l'occasion de préciser les rôles des uns et des autres pour éviter des dérapages qui sont préjudiciables aux revenus de l'État et des entreprises, mais aussi aux communautés ;

7- La réhabilitation des sites miniers conformément au code l'environnement, au code minier, aux autres textes applicables et les normes internationales admises dans l'industrie ;

8- La mise en place au sein de chaque société d'un plan minier approuvé par l'État pour une exploitation durable permettant d'éviter les écrémages ;

9- L'opérationnalisation du CADEM (Centre Africain de Développement Minier) qui est une institution de l'Union Africaine que notre pays en tant que membre fondateur de l'OUA a l'honneur d'abriter le siège.

10- Enfin, des investissements seront réalisés pour la recherche géologique et minière, notamment sur les métaux critiques indispensables pour la transition énergétique. Nous travaillerons suivant les instructions du Chef de l'État, pour décliner à l'instar des autres pays, une politique appropriée sur les métaux critiques ».



Ce discours vivement applaudi, vient tracer une nouvelle trajectoire de gouvernance minière en Guinée.

De son côté, Moussa Magassouba, Ministre sortant a indiqué : « Durant le temps que j'ai eu a passé à la tête de ce département, je peux dire que ça été un honneur pour moi de servir ma nation et c'est lieu pour moi de remercier le Président de la République le Général Mamadi Doumbouya de m'avoir choisi parmi tant de guinéens pour servir ma patrie à travers le Ministère des Mines et de la Géologie ».

Pour clore son discours, le Ministre Bouna Sylla a assuré : « **Nous travaillerons suivant les instructions du Chef de l'État, pour décliner à l'instar des autres pays, une politique appropriée sur les métaux critiques** ».

Service Communication et Relations Publiques